



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **17 novembre 2008**

Délibération n° 2008-0356

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association Bioforce

service : Direction générale - Direction des relations internationales

Rapporteur : Madame Gelas

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 31 octobre 2008

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 18 novembre 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, MM. Buna, Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Meunier, Millet, Muet, Petit, Pili, Pilonel, Plazzi, Quiniou, Réale, Roche, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terracher, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Turcas, Uhlich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mmes Guillemot (pouvoir à M. Darne J.), Pédrini (pouvoir à M. Llung), MM. Abadie (pouvoir à Mme Vullien), Arrue (pouvoir à Mme Frih), Passi (pouvoir à M. Plazzi), Albrand (pouvoir à M. Le Bouhart), Mme Bab-Hamed (pouvoir à M. Jacquet), MM. Deschamps (pouvoir à M. Coulon), Fleury (pouvoir à M. Bouju), Mme Ghemri (pouvoir à M. Lévêque), MM. Huguet (pouvoir à M. Gignoux), Justet (pouvoir à M. Longueval), Morales (pouvoir à M. Vincent), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Lebuhotel), Pesson (pouvoir à M. Corazzol), M. Pillon (pouvoir à M. Lyonnet), Mmes Revel (pouvoir à M. Guimet), Roger-Dalbert (pouvoir à M. Desseigne), MM. Rousseau (pouvoir à M. Reppelin), Terrot (pouvoir à M. Buffet), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. David G.).

Absents non excusés : Mmes Palleja, Pierron.

Séance publique du 17 novembre 2008**Délibération n° 2008-0356**

commission principale : développement économique

objet : **Attribution d'une subvention à l'association Bioforce**

service : Direction générale - Direction des relations internationales

Le Conseil,

Vu le rapport du 23 octobre 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La solidarité internationale est un des secteurs très actifs de l'agglomération lyonnaise dans lequel sa population est très engagée. La métropole lyonnaise a été et demeure le berceau d'initiatives d'actions novatrices de solidarité internationale. L'humanisme des fondateurs des organisations porteuses de projets, l'engagement des dirigeants et de leurs animateurs, la gestion rigoureuse et le véritable professionnalisme qui les animent leur permettent de s'inscrire dans la durée, tout en respectant l'esprit qui a été à l'origine de leur création.

Bioforce, organisme unique en son genre, organise des formations aux métiers spécifiques de l'humanitaire et du développement. Cette organisation non gouvernementale (ONG) a été créée par le docteur Charles Mérieux en 1983, à la suite de la vaccination de masse qu'il avait su réaliser au Brésil pour juguler une épidémie de méningite.

Bioforce a mis en place une formation originale de logisticiens professionnels, capables d'intervenir pour des opérations à caractère sanitaire ou humanitaire. Pour pouvoir répondre à l'ensemble de ces objectifs, Bioforce emploie 40 agents permanents et peut mettre à disposition des diverses structures 60 intervenants.

Depuis 25 ans, Bioforce n'a cessé d'évoluer pour répondre aux besoins de professionnalisation de l'humanitaire en vue d'œuvrer avec l'efficacité souhaitable, dans les situations de crises de plus en plus nombreuses, de plus en plus complexes et meurtrières qui ont marqué ces dernières décennies.

Bioforce a créé des formations longues : logisticien, administrateur, gestionnaire de projet, technicien de l'eau et de l'assainissement de la solidarité internationale, un master européen "Humanitarian Program Management" en partenariat avec l'université de Liverpool, 3 formations Sécurité en zone sensible pour des professionnels en activité, des interventions au profit de nombreuses ONG, du Centre européen de santé humanitaire, du SAMU, de l'Agence France Presse, d'universités. Les compétences techniques de Bioforce lui permettent également de mener des missions d'expertise et d'ingénierie pédagogique pour l'OMS, Véolia Environnement, Toyota, la Fondation Abbé Pierre, Sanofi Pasteur etc. Bioforce a, par exemple, conduit au Sri Lanka, à la demande de la Croix-Rouge française, un programme de renforcement des capacités locales pour les industries de la construction, et, à la demande de la Communauté urbaine, une formation à la prévention des risques pour la mairie de Colombo ainsi qu'un programme de réhabilitation dans le domaine de l'eau potable d'un hôpital.

Bioforce mène des actions visant à accroître les compétences des acteurs de santé publique en Afrique. La mise en place d'un centre d'expertise en logistique de santé à Bobo Dioulasso a pour objectif de pérenniser des sessions de formation au Burkina-Faso pour les professionnels de la santé des pays africains de la zone sub-saharienne. Ce projet ambitieux, sur 5 ans, conçu lors d'une étude confiée par l'OMS Afrique, reconnue par les hautes instances chargées de la santé en Afrique : Global Alliance for Vaccines and Immunization (GAVI), United Nations International Children's Emergency Fund (UNICEF), Organisation Mondiale de la Santé (OMS), Fonds Mondial, United States Agency for International Development (USAID), a pour objectif de pallier les insuffisances graves actuelles qui nuisent à l'efficacité des programmes de santé publique sur ce continent et, par voie de conséquence, au développement économique. Un programme de formation de type logisticien de santé permettrait aux médecins africains de ne plus s'épuiser dans de multiples tâches matérielles et de jouer pleinement leur rôle.

Parallèlement à cette activité de formation, l'équipe orientation professionnelle de Bioforce propose un service, sorte de centre de ressources sur l'orientation sur les métiers de la solidarité, ouvert à tous ceux qui

souhaitent construire un projet professionnel en solidarité. Département en plein développement, celui-ci a accompagné en 2007 plus de 500 personnes dans leur démarche d'engagement humanitaire ou à leur retour de mission.

Bioforce a maintenu son ancrage sur la commune de Vénissieux où la majorité des stagiaires résident. Ceux-ci doivent, durant leur cursus, conduire un projet de solidarité locale qui permet de renforcer les liens et la coopération avec les associations locales et d'ouvrir Bioforce à la population de cette commune.

Dans le cadre des actions menées par Bioforce, la Communauté urbaine est sollicitée à hauteur de 25 000 € pour 2008 ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - **Accorde** une subvention de 25 000 € au titre de l'année 2008 à l'association Bioforce.

2° - **Approuve** la convention de financement à intervenir entre la Communauté urbaine et l'association Bioforce.

3° - **Autorise** monsieur le président à signer ladite convention.

4° - **La dépense** sera prélevée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2008 - centre budgétaire 1220 - centre de gestion 122 100 - compte 657 480 - fonction 04.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 20 novembre 2008.